

Après la publication du rapport du premier Comité, le SCRS a révisé ses méthodes de planification d'urgence. Un point d'intérêt particulier pour le Comité, c'est que le SCRS s'efforce apparemment davantage de mettre en oeuvre les ressources analytiques nécessaires, notamment par l'embauche de spécialistes de l'extérieur ou par leur détachement, afin de faciliter l'interprétation des événements internationaux significatifs pour la lutte contre le terrorisme au Canada. Il s'agissait de l'une des préoccupations exprimées dans le rapport du premier Comité.

Le SCRS et la GRC

Le Comité est heureux de constater l'amélioration manifeste des relations entre le SCRS et la GRC au cours des dernières années. Il est évident que les opérations et les exercices conjoints ont joué un rôle déterminant à cet égard. Toutefois, le Comité s'inquiète toujours que le SCRS n'ait pas entièrement accès aux banques de données du CIPC, mais on nous a confirmé que le SCRS devrait pouvoir consulter directement toutes les données du CIPC au plus tard en décembre 1989.

Le GSIU

Le Groupe spécial des interventions d'urgence de la GRC (GSIU) s'impose de plus en plus à ses homologues étrangers comme une unité bien entraînée et très compétente.

Des témoins ont indiqué qu'on avait examiné la question du recours au GSIU dans les eaux internationales ou en territoire étranger, lorsqu'un gouvernement étranger demande qu'on l'aide à prendre les mesures qui s'imposent lors d'un attentat terroriste contre des Canadiens ou des intérêts canadiens à l'étranger. Toutefois, le Comité s'inquiète encore qu'aucune décision n'ait été prise ou qu'aucun pouvoir n'ait été accordé à cet égard. Le Comité signale une fois de plus qu'une règle de conduite devrait être établie et que le cadre juridique nécessaire devrait être mis en place à l'avance, afin que notre pays puisse au moins répondre rapidement à ce genre de demande.

Le Comité reporte à la partie III du présent rapport ses commentaires sur la collaboration en matière de formation entre le GSIU et les forces policières provinciales et municipales.

Collecte des renseignements et analyse des menaces

Le Groupe de travail Cheriton et les autres intervenants semblent avoir porté peu d'attention aux préoccupations exprimées par le premier Comité concernant le fait que